

Malakoff, le 23 août 2021

### **Décision n°2021-27 portant délégation de signature**

La directrice générale de l'EPIDE,

Vu l'article R3414-18 du code de la défense ;

Vu le décret du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu la décision n° 2018-17 portant nomination du directeur du centre de Bordeaux ;

Vu la décision n° 2020-47 portant délégation de signature de M. Patrice ANTONELLI, directeur du centre de Bordeaux ;

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** - Eu égard au départ du précédent Directeur du centre, le 23 août 2021, la délégation de signature qui lui est donnée est exercée par Mme Isabelle MASSUS, cheffe de service insertion professionnelle du centre de Bordeaux, exceptionnellement jusqu'à la nomination du prochain directeur de centre.

**Art. 2** - La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

**Art. 3** – Le directeur général adjoint est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

*Pour la Directrice Générale, et par délégation  
Le Secrétaire général*



*Emmanuel AMIGUES*